

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Sylvie LeBlanc		Date d'inspection Le 14 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie chez Sylvie		Numéro de permis 2015958	
Adresse 366 rue Beaumont Dieppe NB E1A 1A8		Numéro de téléphone (506) 384-7369	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Celina Boudreau Chiasson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
------------------------------------------------------	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <p>La mentore en assurance de la qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance.</p> <p>La mentore en assurance de la qualité est présente durant l'avant-midi lors des jeux libres à l'extérieur ainsi que pendant la préparation du dîner. Lors des jeux à l'extérieur, les enfants participent à diverses activités, notamment conduire de petites voitures Little Tikes, jouer à des jeux imaginaires de dinosaures et prendre part à des jeux de course. Lors de la préparation du dîner, les enfants chantent et dansent sur des épisodes de « Danny Go! » en français.</p> <p>Les éléments suivants ont été vérifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ratio et le nombre maximal d'enfants - Les fiches des médicaments administrés - La routine quotidienne - Le lieu d'exploitation - Les toilettes - Le changement de couches - La santé <p>Une discussion a eu lieu concernant le renouvellement. L'exploitante mentionne que les 10$\frac{1}{2}$ heures de développement professionnel ont été complétées et que le plan d'amélioration de la qualité est en voie d'être finalisé en collaboration avec l'agente pédagogique.</p> <p>Durant la visite, le ratio est respecté.</p>

original signé par

Celina Boudreau Chiasson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 14 avril 2026

Date

original signé par
Sylvie LeBlanc

Le 14 avril 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"